

FRANCE LIBERTÉS - FONDATION DANIELLE MITTERRAND

Rapport annuel 2015



2015, mercredi 7 janvier et vendredi 13 novembre : par deux fois quelques hommes ivres de certitudes messianiques sont venus du fond des âges insulter l'humanité toute entière. Baptisé improprement jihad, leur désir de domination est sans limite et s'exprime de proche en proche, conquête après conquête. Il se veut global et irréversible... total ! Seule la **démocratie** peut s'opposer à ce totalitarisme. La démocratie, c'est le refus d'un ordre imposé à tous par une minorité autoproclamée d'intérêt politique, religieuse ou ethnique. Mais c'est aussi la reconnaissance de la **diversité** de l'espèce humaine et le combat permanent contre l'uniformisation des individus. Synthèse bien difficile à réaliser, mais indispensable, pour nous protéger simultanément de la menace du fascisme religieux des monstres de Dieu et de la résurrection d'un fascisme occidental réactionnel qui s'alimente de nos angoisses identitaires.

La meilleure façon de **résister** au quotidien à ces deux périls consiste à affirmer notre **solidarité** à l'égard des femmes et des hommes menacés directement par l'un et l'autre : ceux qui, dans notre pays, courbent déjà le dos sous l'effet conjugué des extrémismes religieux et politiques ; ceux qui viennent d'ailleurs, poussés par une force majeure irréprouvable, se réfugier chez nous. C'est ainsi que **l'empathie** -le souci de l'autre- peut s'imposer comme la meilleure alliée de la laïcité et de l'esprit de résistance. **Danielle Mitterrand** ne disait rien d'autre en écrivant :

« je comprenais que les murs les plus contraignants et les plus violents n'étaient pas les murs de béton, de pierre ou de fer qui vous opposent un obstacle physique, mais ceux qu'une quelconque dictature vous force à porter en vous-même : le mur de l'intolérance et de l'apartheid, celui de l'argent et celui du mépris... »

*Pour lutter contre les murs qui séparent, qui enferment et qui isolent, il faut commencer par abattre les préjugés que nous portons en nous et ne jamais retenir **l'élan** qui nous pousse vers l'autre. »*

Il est devenu bien difficile aujourd'hui d'être heureux mais il faut cependant trouver les mots pour dire la **satisfaction** que nous apporte, jour après jour, notre Fondation. Je voudrais insister particulièrement ici sur son implication dans la préparation et la participation à la COP 21 qui pendant toute l'année 2015 a été notre préoccupation essentielle. En réponse au pessimisme ambiant, les responsables politiques ont entendu la société civile et les scientifiques et se sont mobilisés contre un naufrage annoncé. Insuffisamment sans doute, mais un processus irréversible a été déclenché. C'est la première fois que la défense des **droits humains** rencontre avec autant de ferveur celle des biens **communs** du vivant.

De ce **combat** vous trouverez l'écho dans le présent compte rendu d'activités : lutte pour l'accès à l'eau pour **tous**, lutte contre la biopiraterie, **engagement** éducatif confirmé auprès de notre partenaire Léo Lagrange, présence effective dans les camps de réfugiés au Kurdistan irakien et tant d'autres **actions** moins voyantes mais tout aussi **efficaces**. Toutes sont à mettre au compte de **l'enthousiasme** de nos salarié-e-s et volontaires auxquels j'adresse de la part du conseil d'administration mes plus affectueux remerciements.

Michel Joli,

Secrétaire général de la fondation France Libertés



Les rencontres « Eau, Planète et Peuples »



France Libertés s'unit à d'autres associations pour organiser des rencontres « Eau, Planète et Peuples ». Ce qui nous réunit ? Une même vision de l'eau comme bien commun de l'humanité accessible à tous.

Changeons de paradigme pour l'eau (Mars)

Des rencontres « Eau, Planète et Peuples » se sont déroulées au Forum Social Mondial à Tunis, en mars 2015. Elles ont pris la forme de **quatre ateliers** portant sur l'eau et le climat, l'eau et l'énergie, l'eau et l'agriculture, et l'eau et le droit. Nous avons construit et porté un message humaniste fort des organisations et réseaux de la société civile du monde entier sur la question de l'eau.

Nous proposons également des mesures concrètes, telles que l'inscription du droit à l'eau dans les législations nationales, la mise en place de mécanismes de régulation pour faire valoir le droit à l'eau, l'interdiction de la fracturation hydraulique, la participation des citoyens aux décisions liées à la gestion de l'eau, la désimperméabilisation des villes...

Eau : imaginons ensemble des solutions pour le climat (Décembre)

Les liens entre l'eau et le changement climatique sont méconnus, et pourtant l'eau peut être un levier d'action dans la lutte contre le changement climatique. Des alternatives existent, et les peuples autochtones portent de nombreuses solutions.

Les rencontres Eau, Planète et Peuples qui se sont tenues à Paris en décembre en marge de la Conférence Climat (COP21) ont touché un vaste public. Nous avons organisé des **ateliers, conférences, formations et projections** pour montrer, avec l'angle de l'eau, que nous pouvons agir chacun-e localement et ainsi réellement contribuer à maintenir l'équilibre climatique.

De nombreuses propositions concrètes ont émergé : agir sur le cycle de l'eau pour restaurer le climat, rendre les populations plus résilientes face au changement climatique, s'inspirer des populations autochtones, ou encore remettre en question le système extractiviste.

EAU PLANÈTE ET PEUPLES

Quelles sont les organisations d'Eau, Planète et Peuples ?

- France Libertés
- la Coordination Eau Ile-de-France
- la Coalition eau
- Emmaüs international
- le CRID
- Green Cross France & Territoires
- L'Effet Papillon
- FANMex



Le Bourget - Décembre 2015

Envie d'en savoir plus ?

- Lire le livret « Les rencontres Eau, Planète et Peuples - changeons de paradigme pour l'eau ».
- Lire la « Synthèse des propositions - Rencontres Eau, Planète et Peuples ».
- Regardez les capsules vidéos sur Dailymotion.

En justice aux côtés des victimes de coupures d'eau

Avec le soutien du



Des victoires dans les tribunaux...

Avec la Coordination Eau Ile-de-France, nous avons attaqué par référé plusieurs distributeurs d'eau qui ont coupé l'alimentation en eau pour impayés à des personnes vulnérables. En 2015, ce sont **quatre procès remportés** ! A chaque fois, la loi a été réaffirmée et la justice a condamné les distributeurs à procéder au rétablissement immédiat de l'eau ainsi qu'à verser des dommages et intérêts aux victimes.

Certains distributeurs se placent sciemment au-dessus des lois, négligeant la situation économique et sociale des usagers, sans même chercher un arrangement. France Libertés se bat auprès des plus démunis pour que les multinationales respectent les lois et les droits humains.

... jusqu'au Conseil constitutionnel !

Dans le cadre de notre référé devant le tribunal d'Amiens en décembre 2014, la SAUR a porté une question prioritaire de constitutionnalité (QPC) afin de faire valoir sa liberté contractuelle face au droit à l'eau pour tous. Cette QPC a été renvoyée en Cour de cassation, puis au Conseil constitutionnel qui s'est alors prononcé sur la loi Brottes.

Sa décision confirme l'interdiction des coupures d'eau. Elle fait valoir l'importance de permettre à chacun de vivre dignement chez lui et de protéger les plus démunis de toute atteinte à leur droit d'accès à l'eau. C'est une décision essentielle dans notre combat pour le droit à l'eau pour tous.

Quelles victoires en justice en 2015 ?

- le 6 janvier à Thionville, le juge ordonne à la régie publique et au propriétaire de verser au total 1500€ à l'usager dont l'eau avait été coupée.
- le 13 mars à Lyon, Veolia est condamnée pour «lentillage», une réduction de débit équivalente à une coupure d'eau, à 2000€ d'amendes.
- le 16 avril à Gonesse, le tribunal condamne la Compagnie des Eaux de Goussainville à 1200€ pour préjudice moral.
- le 12 octobre à Amiens, la Saur doit verser 10000€ d'amende pour coupure d'eau illégale.

Envie d'en savoir plus ?
Décision du Conseil constitutionnel n° 2015-470 SPC du 29 mai 2015



Opération transparence sur le prix de l'eau

Depuis cinq ans, France Libertés et le magazine 60 millions de consommateurs réalisent des enquêtes auprès des citoyens pour apporter une plus grande transparence sur les services de l'eau en France.

En 2015, nous avons passé à la loupe l'évolution du prix de l'eau dans 130 grandes villes, trois ans après notre première étude. Résultat : le prix de l'eau a augmenté plus vite que l'inflation. Cette hausse des prix est en partie imputable à celle de la TVA, mais cela n'explique pas tout : déterminer le prix de l'eau relève avant tout de choix politiques locaux et d'une stratégie à long terme qui fait trop souvent défaut.

Quels sont les résultats de l'enquête ?

- Dans 85% des grandes villes françaises, le prix de l'eau a augmenté plus vite que l'inflation entre 2011 et 2014.
- Dans une ville sur deux, la hausse est même deux fois supérieure.
- L'agglomération du Grand Évreux, Bar-le-Duc, Agen, Chaumont, le Puy-en-Velay, Annecy et Albi sont en haut de la liste, avec une poussée située entre 19% et 37%.

Eau et climat : sensibiliser à la lutte contre le changement climatique



Rendre l'eau à la terre pour restaurer le climat

Les liens entre l'eau et le climat ne sont pas connus, et pourtant : agir sur la gestion des cycles de l'eau est l'une des solutions au changement climatique. Cycle de l'eau et climat sont liés au niveau local et global, notamment par les mécanismes d'infiltration, d'évaporation et d'évapotranspiration. Chacun peut s'engager pour agir positivement et mettre en place des **modes de gestion respectueux du cycle local de l'eau** !

C'est en faisant connaître ces solutions concrètes que l'on peut lutter contre le changement climatique : France Libertés agit auprès des collectivités locales, des parlementaires, des institutions onusiennes, des centres de recherche... pour faire appliquer ces alternatives.



Alternatiba - Septembre 2015

Envie d'en savoir plus ?
Lire la brochure « Rendons l'eau à la terre pour restaurer le climat »

Une nouvelle feuille d'eau pour le climat est née !

Pour sensibiliser aux liens entre cycles de l'eau et climat, France Libertés a donné naissance à une nouvelle feuille d'eau ! Gourde à remplir d'eau du robinet, elle est un objet utile et un outil de sensibilisation du grand public.



L'Équilibre, le jeu coopératif qui porte la parole des enfants

France Libertés et l'association Les petits citoyens ont développé un **jeu éducatif** pour expliquer aux enfants le changement climatique par l'eau et pour faire entendre leur parole lors de la COP21.

Ainsi est né l'Équilibre, un jeu coopératif pour les 7-12 ans qui invite les enfants à rétablir l'équilibre climatique de la Terre à travers un ensemble de questions, de réflexions et de débats.

Cet outil, qui a reçu le label COP 21, a été mis à disposition de 350 accueils de loisirs de la fédération Léo Lagrange et 100 écoles et collèges parisiens via un partenariat avec Eau de Paris. Les enfants ont fait entendre leurs voix à travers leurs slogans pour le climat, collectés par France Libertés et délivrés aux acteurs politiques du développement durable.



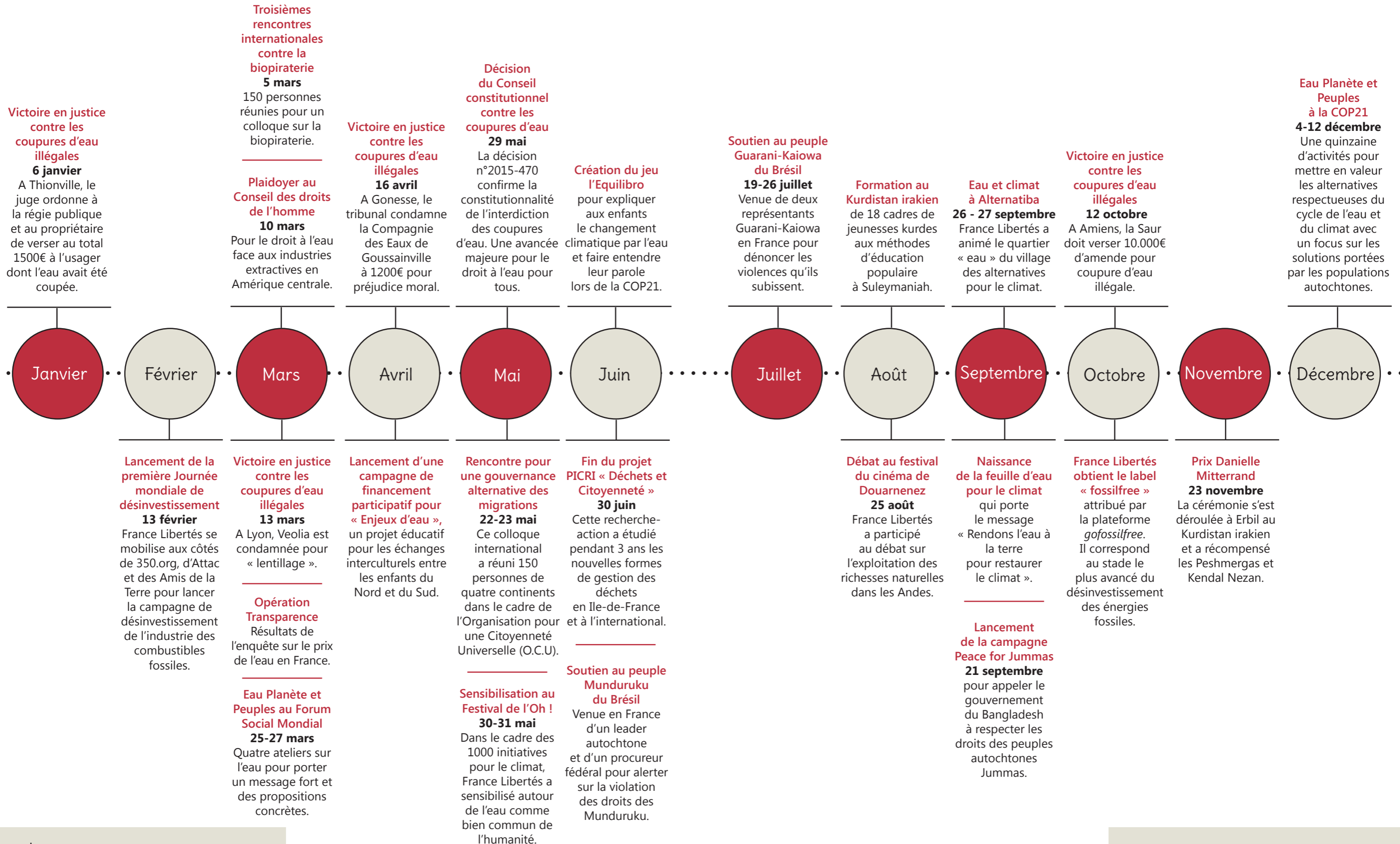
Avec le soutien de



Envie d'en savoir plus ?
- Rendez-vous sur la boutique solidaire de France Libertés
- Lire le livret « Paroles des enfants de Paris pour l'eau et le climat »

L'année 2015 en un clin d'oeil

Mois après mois, France Libertés agit pour défendre les droits humains et les biens communs du vivant.



Soutenir les droits des peuples autochtones

Les Munduruku - Brésil

Le peuple Munduruku lutte pour que son droit à la consultation soit respecté, notamment dans les projets de construction de barrages en Amazonie. **Événement au Conseil des droits de l'Homme** des Nations Unies à Genève, **rencontres** avec des diplomates, des parlementaires, des entreprises, **conférence** publique... France Libertés a accompagné un leader autochtone, Ademir Munduruku, et un procureur fédéral brésilien, Felicio Pontes, à Paris et à Genève pour éclairer leur situation et faire avancer leurs droits.



Conseil des droits de l'homme de l'ONU, Juin

Les Jummas - Bangladesh

Les Jummas subissent l'installation de Bengalis sur leurs terres, des violences, et de nombreuses exactions. L'accord de paix qui prévoit la restitution des terres et le démantèlement des camps militaires a été signé en 1997, mais est seulement partiellement appliqué.

« Peace for Jummas » est le nom de la **campagne** menée par France Libertés avec d'autres associations pour exiger l'application de l'accord de paix au Bangladesh. Une pétition sera remise en 2016 à Mme Sheikh Hasina, la Premier Ministre du Bangladesh.

La pétition #PeaceForJummas

- 13000 signatures
- 115 pays
- 8 ONG à l'initiative
- des personnalités signataires : Noël Mamère, Bernard Lavilliers, Bianca Jagger, Michel Lesage, Benoit Hamon, Jean Glavany, Danielle Auroi, Lars-Anders Baer, Laurie Fergusson, Kuupik Kleist

Les Guarani - Kaiowa - Brésil

Au Brésil, les Guarani - Kaiowa sont expulsés de leurs terres par des propriétaires terriens pour installer des cultures intensives de soja et de canne à sucre, menant à la déforestation, à la pollution des cours d'eau, et à la mise en danger de leurs modes de vie traditionnels. De nombreux leaders autochtones résistants ont été assassinés.

France Libertés a **alerté** les représentants au plus haut niveau de l'ONU sur cette situation alarmante et a participé à une conférence de presse à l'occasion de la venue de deux leaders, Valdelice Veron et Nathanael Vilharva.



Conférence de presse - Paris - Juillet

La communauté de Caimanes - Chili

La Fondation a octroyé à Elif Karakartal, anthropologue et réalisatrice, un **statut d'observatrice internationale** sur le cas Caimanes au Chili. L'objectif est d'alerter sur la mise en danger des habitants par la présence d'un des plus grands réservoirs de déchets miniers au monde.

Elif Karakartal observe les impacts de la mine « Los Pelambres » sur les populations et l'environnement et accompagne les habitants vers la mise en place de solutions pour garantir le respect du droit à l'eau.

Lutter contre la biopiraterie

Les troisièmes rencontres internationales des alternatives à la biopiraterie

La biopiraterie, c'est la privatisation du vivant et des savoirs traditionnels sur la biodiversité, notamment par le biais de brevets. Elle désigne l'appropriation illégitime des connaissances traditionnelles des peuples autochtones sur l'usage des ressources génétiques, sans leur consentement et sans partage des bénéfices liés à la valorisation des ressources. En cela elle touche les droits des peuples autochtones au plus près.

France Libertés a organisé un grand **colloque international** intitulé « Les alternatives à l'appropriation de la biodiversité et des savoirs traditionnels ». Sous le patronage de la Députée de Guyane Chantal Berthelot, il a réuni près de 150 personnes pour aborder les aspects politiques, techniques, éthiques, juridiques liés à la biopiraterie.



Colloque à l'Assemblée Nationale - Mars

Plaidoyer au Parlement français

Le projet de loi relatif à la biodiversité vise notamment à créer une Agence française de la biodiversité, et son titre IV est consacré à l'accès aux ressources génétiques et au partage juste et équitable des avantages tirés de l'accès à ces ressources et connaissances traditionnelles associées (APA). Il s'agit de la ratification par la France du protocole de Nagoya, adopté en 2010.

France Libertés a rédigé une série **d'amendements** visant à améliorer le texte du projet de loi pour renforcer la prise en compte des populations autochtones, demander un régime de sanctions plus dissuasif, et créer des obligations extraterritoriales pour les acteurs français agissant à l'étranger. France Libertés a multiplié les rencontres avec les parlementaires et a été reçu lors d'une **audition** au Sénat par Jérôme Bignon, rapporteur du projet de loi.

Envie d'en savoir plus ?

- Lire le livret « Les troisièmes rencontres internationales contre la biopiraterie »
- Ecouter les conférences en intégralité sur Dailymotion

Agir sur le terrain

Pour lutter sur le terrain, France Libertés a soutenu **neuf projets** qui défendent le droit à l'eau face aux activités extractives. Ils se sont déroulés tout au long de l'année 2015.

Envie d'en savoir plus ?
Lire la brochure « Le droit à l'eau face aux activités extractives : la mobilisation de la société civile »

Quels sont les projets soutenus ?

- Alter-médias - France
- Accion Ecologica - Equateur
- CELD - Etats-Unis
- REDES AT - Uruguay
- Paribartan - Inde
- GWEFODE - Ouganda
- Gaia Foundation - Ghana, Ouganda, Kenya, Afrique du Sud
- FUNDAR - Mexique
- Bankwatch - Tunisie

Agir au Kurdistan irakien

Agir pour la jeunesse

Lors de sa dernière visite au Kurdistan en 2009, Danielle Mitterrand avait souhaité poursuivre son engagement dans ce pays qui lui tenait à cœur. Depuis, un partenariat s'est mis en place avec le gouvernement kurde, la Fédération Léo Lagrange et la Fondation France Libertés.

Il a abouti à un projet de **formation** des cadres de jeunesse aux méthodes d'éducation populaire. Une première formation réunissant 18 stagiaires kurdes a été réalisée à Suleymaniah, deuxième ville du pays. Une autre formation est prévue en 2016 dans le gouvernorat de Dohuk.



Suleymaniah - Kurdistan - Juillet

Prix Danielle Mitterrand

En 2015, le prix Danielle Mitterrand a été remis aux **Peshmergas**, représentés par une jeune femme combattante, pour leur rôle essentiel dans la protection de leur nation depuis 2014. Kendal Nezan, président de l'Institut kurde de Paris, a reçu le prix spécial Danielle Mitterrand pour consacrer le long compagnonnage entre l'Institut kurde de Paris et la Fondation France Libertés.

Lors de la cérémonie, le Président Massoud Barzani a prononcé un discours pour rappeler comment la « mère des kurdes » avait apporté son soutien à une cause ignorée de tous au lendemain du génocide de l'Anfal en 1988 et à la reconnaissance internationale du peuple kurde.



Cérémonie à Erbil - Novembre 2015

En bref !

Désinvestir des énergies fossiles

France Libertés participe à la campagne internationale pour le désinvestissement qui vise à convaincre ceux qui placent de l'argent sur les marchés financiers de désinvestir des industries contribuant au dérèglement climatique pour réinvestir dans les énergies renouvelables. France Libertés a reçu le **label « fossil free »** attribué par la plateforme gofossilfree et qui correspond au stade le plus avancé du désinvestissement.

Enjeux d'eau, dialogue pour la paix

Enjeux d'eau est un **projet éducatif** destiné à favoriser les échanges interculturels entre des enfants du Nord et du Sud, en leur proposant un voyage virtuel à travers l'art autour du thème de l'eau, via une plateforme numérique collaborative.

Envie d'en savoir plus ?
Rendez-vous sur enjeuxdeau.org

Gouvernance alternative des migrations

En tant que membre fondateur de l'Organisation pour une Citoyenneté Universelle, France Libertés a participé à l'organisation d'une **rencontre internationale** sur la gouvernance alternative des migrations. Ce colloque de deux jours a réuni 150 personnes de quatre continents.

Par ailleurs, France Libertés se mobilise pour les migrants avec le collectif « Des Ponts Pas Des Murs ».

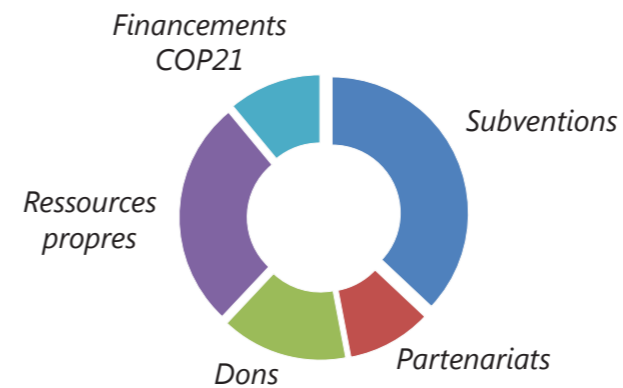
Envie d'en savoir plus ?
Lire les actes de la rencontre

Nous connaître

Nos ressources

Les ressources de la Fondation France Libertés ont pour origine :

- **Les ressources propres** (27%) notamment liées au placement du fond de dotation et aux ressources immobilières et mobilières.
- **Les subventions** (37%) liées au statut d'utilité publique de la Fondation. Elles sont octroyées notamment par l'Etat et le Parlement.
- **Les dons** (15%).
- **Les partenariats** (10%) liés à nos actions thématiques en lien avec des partenaires entreprises et collectivités.
- L'année 2015 a été marquée par la COP21 qui a fait l'objet d'un investissement important de la Fondation ayant donné lieu à l'octroi de financements (11%).



Nos publications 2015

Nos publications sont disponibles en **téléchargement sur notre site internet**, ou **envoyées sur demande en format papier**.

Rendons l'eau à la terre pour restaurer le climat

Le droit à l'eau face aux activités extractives – la mobilisation de la société civile

Les troisièmes rencontres internationales contre la biopiraterie

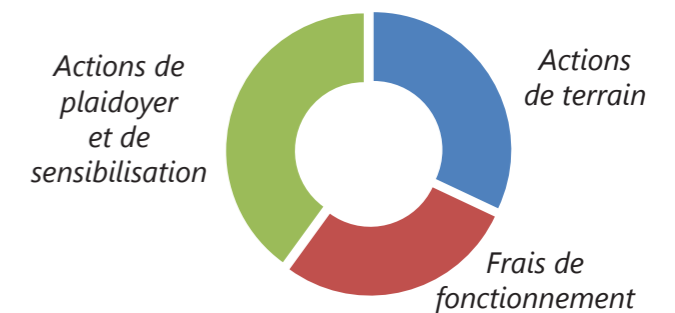
Les rencontres Eau, Planète et Peuples - changeons de paradigme pour l'eau

Synthèse des propositions - Rencontres Eau, Planète et Peuples

Nos dépenses

La Fondation France Libertés mène deux types d'actions :

- **Les actions de plaidoyer et de sensibilisation** (40%) ont vocation à porter nos combats pour les biens communs et la défense des peuples autochtones en France et à l'international.
- **Les projets de terrain** (32%) nous permettent de soutenir les associations et les communautés qui veulent faire entendre leurs voix pour faire valoir leurs droits fondamentaux.



Le Conseil d'administration

Bureau

Président : Gilbert MITTERRAND
Vice-Président : Claude VERCOUTERE
Président Commission des finances : Georges ABADIE
Trésorier : Alain SAUVRENEAU
Secrétaire général : Michel JOLI

Membres du Conseil d'Administration

Achille DU GENESTOUX
Yann LASNIER
Jacqueline MADRELLE
Pierre SERNE
Christiane TAUBIRA

Représentante du Gouvernement : Alexandra CLAUDIOS
Commissaire aux comptes : Vincent DOMON

Membres honoraires

William BOURDON
Marie-Jeanne GAXIE
Daniel MARCOVITCH
Federico MAYOR
Sébastien JUY
Ramon CHAO
Jean ZIEGLER



Comment agir avec nous ?

Faites un don

Donnez-nous les moyens d'agir ! France Libertés étant reconnue d'utilité publique, vous bénéficiez d'une déduction sur vos impôts équivalant à 66% de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Rendez-vous sur le site internet www.france-libertes.org, rubrique dons.

Abonnez-vous à la newsletter

Restez informés de nos actions, recevez les invitations à nos événements...

Suivez et partagez nos actualités sur les réseaux sociaux

Facebook : /Francelibertes

Twitter : @Francelibertes

Achetez sur notre boutique solidaire

Tous les bénéfices issus des ventes sont utilisés dans des actions de sensibilisation, de plaidoyer ou de terrain pour défendre les droits humains et les biens communs du vivant.

Contactez-nous

France Libertés - Fondation Danielle Mitterrand

5 rue Blanche - 75009 Paris - France

contact@france-libertes.fr / 01 53 25 10 40



Défendre les droits humains et les biens communs du vivant

Créée par Danielle Mitterrand en 1986, France Libertés est une fondation reconnue d'utilité publique, à but non lucratif et dotée du statut consultatif auprès du Conseil Economique et Social des Nations Unies.

La Fondation Danielle Mitterrand défend les droits humains, notamment le droit fondamental d'accès à l'eau pour tous, et les biens communs du vivant pour contribuer à la construction d'un monde plus solidaire.